

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Élections générales municipales

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Vicky Morasse, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du **19 septembre 2025 au 3 octobre 2025**. Notez qu'il est préférable de prendre un **rendez-vous** au préalable.

Horaire

Lundi : De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mardi : De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi : De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Jeudi : De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : De 9 h à 13 h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander **avant le 18 octobre 2025** à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection **avant le 18 octobre 2025**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 20 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection **au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30**.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et est désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Guylaine Moisan

6. La personne suivante a été nommée adjointe à la présidente d'élection et a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Mme Guylaine Crête
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection, sa secrétaire ou son adjointe aux coordonnées ci-dessous.

Présidente d'élection / Secrétaire d'élection / Adjointe à la présidente d'élection

Adresse : 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Adresse courriel : elections@villesaintraymond.com

Téléphone : 418 337-2202

Donné à Saint-Raymond, le 12 septembre 2025

Vicky Morasse, présidente d'élection